

L'Abelie de la Nouvelle-Orleans.  
NOUVELLE-ORLEANS.  
SAMEDI 25 JUILLET 1885.

VAPEURS.  
COMPAGNIE GENERALE  
TRANSATLANTIQUE  
Entre New York et le Havre.

AMERIQUE, Samedi, 29 juillet.  
BOYARD, Samedi, 30 juillet.  
NORMANIE, Samedi, 31 juillet.

North German Lloyd.  
Ligne de Steamers.

RED STAR LINE.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Entre New York et le Havre.  
Entre New York et le Havre.

Les Voitures d'Enfants de Randall.  
Sont les meilleures qui se trouvent et leur prix est le plus réduit.

FRANTZ & OPITZ,  
COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.  
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

PHARMACIE DUONGE.  
A. CARROUCHE, Sr.,  
30 RUE DE CAHENS, N.-O. NOUVEAU-ORLEANS.

MANDEVILLE, LEWISBURG,  
MADISONVILLE  
ET WHART OF COVINGTON.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

Association d'Assurance  
de la Nouvelle-Orleans.

ASSURANCES.  
Etat Annuel des affaires de la  
Compagnie d'Assurances  
de la Nlle-Orleans.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie a l'honneur de publier  
l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

PLUS DE MAUX DE DENTS!  
L'Elixir Dentifrice  
DES  
RR. PP. BÉNÉDICTINS

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

LA Compagnie publie l'Etat suivant conformement  
aux dispositions de sa charte.

ASSURANCES.  
Premier Etat de Situation  
DU PELICAN.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

COMPTE RENDU DE LA SITUATION  
DE LA COMPAGNIE.

Page 10